RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 1FDC3252-B90C-4695-86FD-8C6AD3C9948E

MBE TOULOUSE
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 16 Avenue Charles de Gaulle
Batiments 14 et 15
31130 BALMA
537 641 094 RCS TOULOUSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 24 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt cinq,
Le vingt quatre janvier,
A 15 heures,

Les associés de la Société MBE TOULOUSE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, divisé en 1 000 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présentes :

- **La Société FIDUCIE CONSULTANTS**, représentée par son Président, Monsieur Dominique CORNIER, titulaire de 490 parts sociales en pleine propriété,

- **La Société FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT**, représentée par son Gérant, Monsieur Dominique CORNIER, titulaire de 510 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT, associée présente et acceptante qui possède ou représente le plus grand nombre de parts, aucun gérant n'étant associé.

Madame Isabelle POSTEL, gérante non associée est présente.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

DS DC

Paraphe IP

Docusign Envelope ID: 1FDC3252-B90C-4695-86FD-8C6AD3C9948E

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau gérant en remplacement de Monsieur Jean-Yves LAMARCHE, démissionnaire,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,

- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Jean-Yves LAMARCHE de ses fonctions de gérante à compter du 31 décembre 2024 et décide de nommer en qualité de nouveau gérant à compter du même jour :

Monsieur Dominique CORNIER,
demeurant [redacted]
pour une durée illimitée.

Monsieur Dominique CORNIER exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Dominique CORNIER déclare qu'il accepte les fonctions de gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

DS DC

Paraphe IP

Docusign Envelope ID: 1FDC3252-B90C-4695-86FD-8C6AD3C9948E

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante et le président de séance.

FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
Présidente de séance
Représentée par Monsieur Dominique CORNIER

DocuSigned by:
[redacted]
66A9B4E067374D1...

Madame Isabelle POSTEL
Gérante

Signé par :
[redacted]
6985C313F5324B7...